

L'OCTOGÈNAIRE DU PROFESSEUR JERZY JODŁOWSKI

Le 8 mai 1990, à l'Institut de l'État et du Droit de l'Académie Polonaise des Sciences, le Conseil scientifique de l'Institut a tenu une séance solennelle à l'occasion de l'octogénaire du Professeur Jerzy Jodłowski, rédacteur en chef pendant de longues années du « Droit Polonais Contemporain ».

Parmi les nombreux représentants de la science et de la pratique assistant à cette séance se trouvaient Mme le prof. E. Łętowska, Défenseur des Droits civiques, le prof. T. Ereciński, doyen adjoint de la Faculté de Droit et d'Administration à l'Université de Varsovie, le prof. A. Łopatka, 1^{er} président de la Cour Suprême.

La séance a été ouverte par le prof. L. Kubicki, président du Conseil scientifique de l'Institut, qui a souhaité en des termes chaleureux la bienvenue au prof. Jodłowski. En évoquant les liens unissant celui-ci à l'Institut, l'orateur a rappelé que pendant de longues années le prof. J. Jodłowski avait été président du Conseil scientifique et avait activement participé aux travaux du Comité de Rédaction du mensuel l'« État et Droit » dès sa fondation. Il avait en même temps été rédacteur scientifique de la revue trimestrielle le « Droit Polonais Contemporain ».

Mme le prof. E. Łętowska a parlé des réalisations scientifiques du prof. J. Jodłowski. Elle a dit entre autres le plaisir qu'elle avait éprouvé de participer à la préparation des *Mélanges* en l'honneur de cet éminent juriste, spécialiste du droit processuel, organisateur de nombreuses recherches scientifiques tant en Pologne qu'à l'étranger. Par son immense savoir et un intense travail il a grandement contribué au développement de la science du droit. Son autorité scientifique en Pologne et à l'étranger est bien établie, aussi l'initiative de *Mélanges* en son honneur avait-elle rencontré un vaste et amical accueil dans toute la Pologne et dans de nombreux pays étrangers. Quarante et un éminents juristes y ont apporté leur contribution, dont M. Ancel et H. Batiffol.

Que le prof. J. Jodłowski se soit consacré avant tout aux problèmes du droit civil processuel, c'est là un témoignage de sa sagesse, car c'est précisément la procédure qui donne les garanties de la réalisation des droits offerts par le droit matériel. Sans procédure, le meilleur droit matériel ne serait qu'un recueil de droits et obligations.

Le prof. T. Ereciński a souligné les liens qui pendant longtemps avaient lié le prof. J. Jodłowski à l'Université de Varsovie, en particulier à la Faculté de Droit et d'Administration dont il avait été doyen pendant plusieurs années et où il avait dirigé la Chaire de Procédure civile. Les nombreuses matières qui intéressent le professeur, c'est l'un de ses traits caractéristiques à côté de son ardeur au travail et le don qu'il possède de communiquer son immense savoir aux étudiants et jeunes chercheurs.

Małgorzata Bednarek